

ARGENT

Le Fonds FTQ mise 4 milliards \$ hors Québec

22 février 2011 | 06h14

- ARGENT

Jean-François Cloutier
Argent

Le contribuable québécois qui achète des actions du Fonds de solidarité FTQ investit-il réellement dans les BMR, Groupe Juste pour Rire et autres fleurons québécois moussés par son marketing?



La question se pose, si l'on scrute l'état des placements du colosse financier. Selon Fabien Major, un conseiller financier qui a analysé le portefeuille du Fonds, il faut se demander si ce n'est carrément pas de la fausse représentation. D'autant plus que le gouvernement du Québec octroie des crédits d'impôt au Fonds FTQ dont la valeur totalise chaque année des centaines de millions de dollars.

Le contribuable québécois en a-t-il pour son argent avec ce cadeau au fonds de travailleurs? M. Major en doute. « Il y a des règles pour affirmer qu'un produit provient de tel ou tel pays. Il devrait y en avoir aussi pour dire qu'un fonds est québécois ou non », a-t-il

affirmé.

Un coup d'œil sur le dernier rapport de mi-année du Fonds FTQ révèle en effet que moins de la moitié de ses actifs colossaux de 7,8 milliards \$ est investie en capital de développement au Québec. Le reste, soit 4 milliards \$, est placé dans des investissements autres qui regroupent des actions de grandes multinationales américaines et européennes, des obligations corporatives et gouvernementales et des produits financiers complexes.

Argent révélait en novembre que ces placements incluaient notamment des titres controversés comme ceux des pétrolières Shell, ExxonMobil, BP, Suncor et Talisman Energy, de même que des cigarettiers Altria, British American Tobacco et Imperial Tobacco.

Une somme substantielle est aussi placée dans des titres ultrasécuritaires comme des obligations des gouvernements de l'Ontario et du Canada, et des obligations d'institutions financières comme Power Corporation, Merrill Lynch et Citigroup.

Il y avait aussi dans les livres du Fonds, au 30 novembre 2010, des contrats de swap sur taux d'intérêt pour une valeur nominale de 238 millions \$. Il s'agit de produits développés à Wall Street

qui, selon plusieurs experts, sont à l'origine de la dernière crise financière.

Quel capital de développement?

Par ailleurs, même en ce qui a trait aux investissements au Québec, le Fonds a une définition pour le moins élastique de ce qu'est le capital de développement, selon M. Major.

Ainsi, celui-ci inclut des placements dans des entreprises comme Transcontinental (100 millions \$), une société cotée à la Bourse de Toronto dont les revenus ont totalisé plus de 2 milliards \$ en 2010, dans le géant de l'épicerie Metro (75 millions \$), et dans l'ex-groupe Pages Jaunes, aujourd'hui Yellow Media (50 millions \$), de même que dans la société en commandite Groupe CH (40 millions \$). Ce dernier placement a contribué à l'achat du Canadien de Montréal par un consortium dirigé par la riche famille Molson et le géant des télécommunications Bell. .

Pour M. Major, il faut se demander si ces entreprises avaient réellement besoin de l'argent du Fonds pour se « développer », ou si elles n'ont pas, au contraire, profité indirectement des largesses de l'État pour se financer à meilleur coût.

Environ 15 % des placements en capital de développement est alloué à des fonds spécialisés comme FIER Partenaires et des fonds régionaux.

La part du lion de ces fonds spécialisés est cependant concentrée dans trois fonds immobiliers, dont l'actif totalise 300 millions \$. Là encore, M. Major questionne le bien-fondé de ces investissements par un fonds de travailleurs et leur nature structurante sur l'économie du Québec.

Ces fonds regroupent notamment des projets de condos, des projets de promoteurs québécois à Calgary, des terrains de stationnement à Montréal, de même qu'un prêt à Constructions Louisbourg, une entreprise de Tony Accurso. Le Fonds comptabilise également dans ses investissements des sommes non déboursées. Ainsi, il inscrit 37 millions \$ dans FIER Partenaires, mais dispose de 24 millions \$ en fonds engagés, mais non déboursés.

Le Fonds se défend

Jointe par Argent, la porte-parole du Fonds FTQ, Josée Lagacé, a justifié l'engagement dans le capital de développement au Québec par le fait que le fonds y a investi 501 millions \$ en 2010. Il s'agit d'une somme en baisse de 347 millions \$ par rapport à 2009, moment où les entreprises du Québec avaient davantage besoin d'argent à cause de la crise, selon elle

Mme Lagacé a expliqué que dans le cas de Transcontinental, il fallait bel et bien considérer ce placement comme un investissement en capital de développement, car le géant de l'imprimerie n'arrivait plus à se faire financer auprès de prêteurs traditionnels en 2009, tant sa situation financière inquiétait. « Après notre prêt, les banques ont recommencé à prêter à Transcontinental », a-t-elle dit. L'argumentation de Mme Lagacé est considérée faible par M. Major. «Le Fonds est un peu juge et partie dans sa définition de capital de développement », a-t-il signalé.

Réduire le crédit d'impôt

Pour M. Major, le crédit d'impôt consenti au Fonds devrait être réduit afin de refléter le niveau de risque auquel il s'expose.

davantage présent dans le capital de risque. On pourrait imaginer qu'on accorde un crédit d'impôt en proportion du risque réel », a-t-il soutenu.

Claude Martel, président d'Inno-Centre, a souligné que le Fonds investit peu d'argent en capital d'amorçage, lequel pourrait servir à créer un « pipeline » d'entreprises appelées à devenir des fleurons du Québec Inc. dans plusieurs années.

« Il y a trop de capital de développement et pas assez de capital de risque au Québec », a-t-il affirmé, soulignant que depuis 2003-2004, l'argent des investisseurs s'est déplacé en aval, vers des entreprises plus matures et représentant moins de risques.

M. Martel précise que ce qui manque au Québec, c'est un capital patient, capable d'accompagner des très petites entreprises dans leur développement au moment où elles essuient encore des pertes.

M. Martel refuse de jeter la pierre au Fonds pour son manque d'engagement, mais affirme que le gouvernement devrait forcer le colosse à prendre plus de risque pour refléter les coûteux avantages fiscaux qui lui sont consentis.

Acheter la paix?

Questionné par Argent sur les coûts engendrés par le Fonds, le ministre du Développement économique, Clément Gignac, a préféré renvoyer la balle à son collègue du ministère des Finances. Selon des sources, au sein du ministère, on commencerait à trouver salée la facture des crédits d'impôts accordés au Fonds, surtout à un moment où l'État cherche à redresser sa situation financière et où il doit multiplier les hausses de tarifs.

M. Gignac a toutefois tenu à défendre le Fonds de solidarité, en invoquant la paix avec les syndicats. « S'il y a moins de conflits de travail depuis 20 ans, c'est en grande partie grâce au rôle « pédagogique » qu'a joué le Fonds auprès des travailleurs », a affirmé M. Gignac. Selon lui, accorder des crédits au Fonds a permis de maintenir des « relations harmonieuses » sur les chantiers de construction et dans d'autres secteurs de l'économie.

Ce genre de réponse laisse cependant M. Major songeur. « Est-ce que le gouvernement a peur du Fonds de solidarité FTQ ? », demande-t-il.